Direction des Mobilités

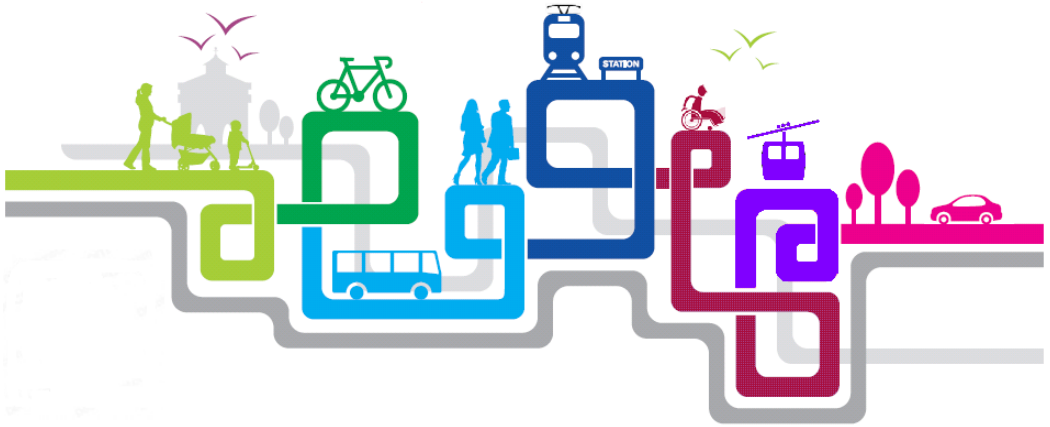

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

(Mise à jour août 2026)

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Les modes de déplacements

- **La marche** (roller et trottinette)
- **A vélo** (et trottinette électrique)
- **En transports en commun**
- **En voiture**
- **Intermodalité** (plusieurs modes à la suite)
- **Multi-modalité** (plusieurs modes selon le jour, la destination…)

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Circuler à pied (1/3)

➢ Bien s'équiper

- Choisir de bonnes chaussures si l'on prévoit un parcours un peu long. (Laisser une paire plus habillée au travail pour venir avec une paire plus sportive et confortable).
- Choisir une tenue adaptée aux conditions météo (sans commentaire sur le climat de la région, c'est chacun qui voit ce qu'il juge « adapté »).

➢ Se repérer

- Préparer à l'avance votre itinéraire si ce n'est pas votre parcours habituel. (Penser aux chemins et sentiers pour raccourcir votre parcours)
- Un jalonnement spécifique existe pour les piétons, alors soyez attentif au picto. (hors agglomération, penser aux chemins de randonnée souvent jalonnés)

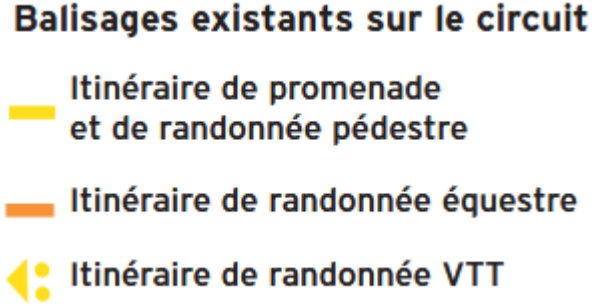

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Circuler à pied (2/3)

➢ Quelques règles à connaître

- Manifester son intention de traverser à l'approche d'un passage piéton.
- Le piéton est prioritaire en « zone de rencontre » ou dans une « aire piétonne ».
- Attention aux cyclistes pouvant arriver dans les deux sens dans les rues à double-sens cyclable.
- La « voie verte » est partagée entre cycliste et piéton.
- Certaines « voies sans issue », ne le sont pas pour les piétons.

Zone de rencontre

Aire piétonne

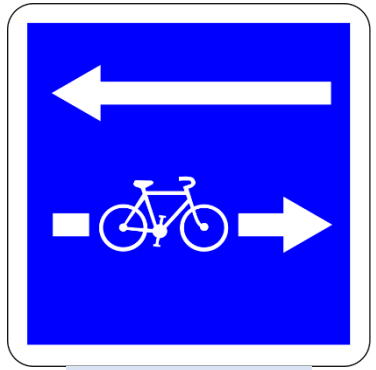

Rue à double sens cyclable

Voie Verte

Voie sans issue sauf piéton

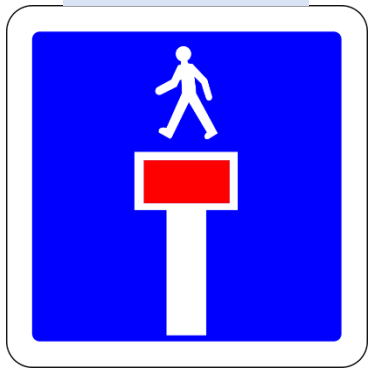

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Circuler à pied (3/3)

➢ Remonter les dysfonctionnements

- Difficulté de passage, trottoir encombrés, ornières, dégradations diverses…
- Auprès de votre mairie (de quartier) qui fait le relais avec les différents services concernés.
- Sur le site brest.fr => Faire un signalement => Formulaire

➢ Plan piéton de Brest métropole

- La métropole s’engage dans une meilleure prise en compte des piétons dans ses politiques d’aménagement

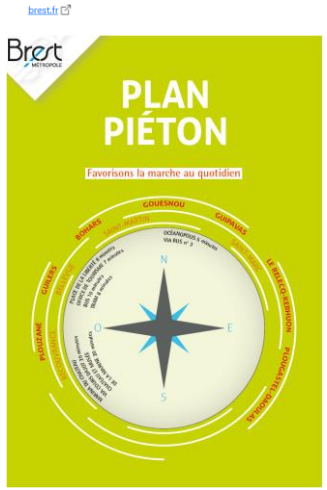

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Focus randonnée pédestre

➢ Des parcours rurbains

- Promenade en milieu urbain, dans les communes ou au sein d'espaces verts remarquables, la découverte de Brest métropole à pied ne manque d'atouts à (re)découvrir. Fascicules en mairie et page « prendre l'air » sur le site de brest.fr

➢ Sentiers balisés

- De nombreux itinéraires balisés sont à la disposition du public : le sentier du littoral (GR34), quatre circuits multi usages et trente circuits balisés par l'association APIEDS (Association populaire pour l'inventaire, l'étude et le développement des sentiers), boucles de 7 à 13 km pour un total de 285 km.

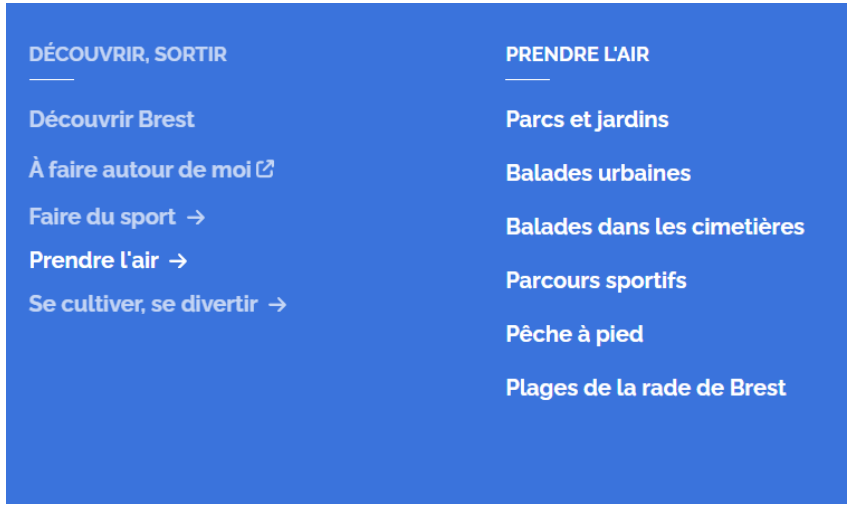

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Focus roller, skateboard et trottinette

➢ Assimilés aux piétons

- Les Engins de Déplacement Personnel non motorisés sont assimilés aux piétons pour les règles de circulation dans l'espace public.
- Circuler sur le trottoir et maitriser votre vitesse pour ne pas être un danger pour les piétons. Bienvenue sur les voies vertes et dans les parcs et autres lieux de promenade.

➢ Penser aux protections et à la visibilité

- Selon votre niveau, pensez à vous protéger (casque, protège genou et poignet) et pour tous pensez à des tenues bien visibles si vous pratiquez en soirée (chasuble haute visibilité recommandée)

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Circuler à vélo (1/5)

➢ Bien s'équiper

- Choisir une tenue adaptée aux conditions météo (chacun choisit sa stratégie : « tenue sportive» et se changer au travail, ou se protéger avec plusieurs couches si besoin).
- Vélo en bon état avec l'équipement obligatoire et les accessoires conseillés
- Etre bien visible (gilet haute visibilité recommandé la nuit en ville et obligatoire hors agglomération) et bien voir.
- Choisir un bon antivol (U recommandé et adapté selon la valeur du vélo) et faire tatouer son vélo (possible chez BaPaV avec BicyCode) .
- Selon son niveau et sa pratique un casque peut être conseillé (et est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans).

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Circuler à vélo (2/5)

➢ Se repérer

- Préparer à l'avance votre itinéraire si ce n'est pas votre parcours habituel. (Carte des aménagements cyclables ou application GéoVélo)
- Un jalonnement spécifique existe pour les cyclistes (avec le picto vélo).
- Les rues à double-sens cyclable, les chemins, les traversées de parc ou d'impasse « sauf piéton vélo » permettent de construire un itinéraire à la carte et en évitant les grands axes non aménagés lorsque cela est possible.

Une vélo-école est proposée par BaPaV pour apprendre à faire du vélo, mais aussi pour être plus à l'aise pour circuler en ville.

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Circuler à vélo (3/5)

➢ Quelques règles à connaître

- Soyez vigilant et attentif à tout ce qui vous entoure pour éviter d'être surpris et de surprendre les piétons.
- Les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens dans une « aire piétonne » ou une « zone de rencontre » en laissant la priorité aux piétons.
- Attention aux sorties de garage dans les rues à double-sens cyclable.
- La « voie verte » est partagée entre cycliste et piéton. Priorité aux piétons.
- Certaines « voies sans issue », ne le sont pas pour les piétons et les cyclistes.

Zone de rencontre

Aire piétonne

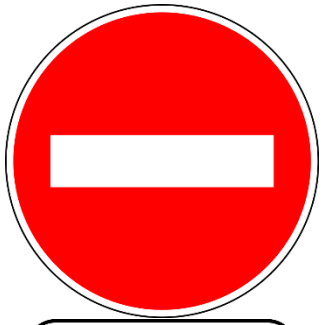

Rue à double sens cyclable

Voie Verte

Voie sans issue sauf piéton et cycle

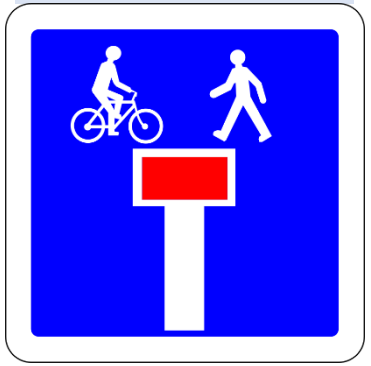

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Circuler à vélo (4/5)

➢ Encore quelques règles à connaître

- La voie du tramway est interdite aux cyclistes. (tolérance dans l'aire piétonne, mais attention au rail)
- Les cyclistes peuvent franchir un feu rouge lorsqu'il est équipé d'un panonceau indiquant la(es) direction(s) autorisée(s) et en laissant la priorité aux piétons et aux autres véhicules
- Les routes pour automobile sont interdites aux cyclistes.
- Si certains aménagements sont simplement conseillés d'autres sont obligatoires pour votre sécurité.

Attention tramway

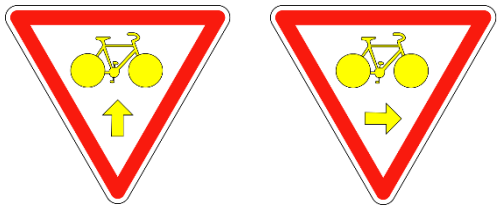

Cédez le passage cycliste au feu

Route pour auto

Aménagement cyclable conseillé

Aménagement cyclable obligatoire

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Circuler à vélo (5/5)

➢ Remonter les disfonctionnements

- Difficulté de passage, pistes ou bandes cyclables encombrées, ornières, dégradations diverses…
- Auprès de votre mairie (de quartier) qui fait le relaie avec les différents services concernés
- Sur le site brest.fr => Faire un signalement => Formulaire

➢ Schéma Directeur Vélo de Brest métropole

- La métropole s'engage pour développer les services et les aménagements en faveur de la pratique du vélo avec un objectif de parvenir à 4% de part modale d'ici 2025.

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Stationner son vélo (1/2)

➢ Sur la voie publique

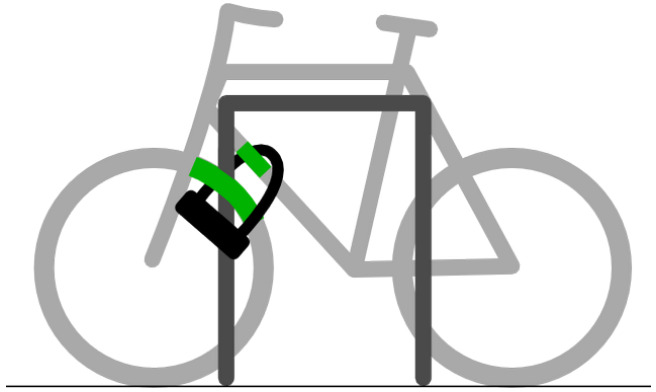

- Bien attacher son vélo à un support fixe en prenant le cadre et une roue. (au minimum)
- De nombreux arceaux sont disponibles sur l'espace public pour stationner occasionnellement son vélo. (voir Plan des aménagements cyclables sur brest.fr)
- Les parc-vélos le long des lignes de tramway et BHNS et à la gare de Brest permettent de stationner plus longuement son vélo en sécurité. (12 parc-vélos accessibles 7j/7 et 24h/24 avec un abonnement Bibus Parc Vélo)
- Des box-vélos sur plusieurs sites de Brest permettent un stationnement longue durée en sécurité. (interdiction de réserver un box non occupé)

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Stationner son vélo (2/2)

➢ Dans un espace privatif

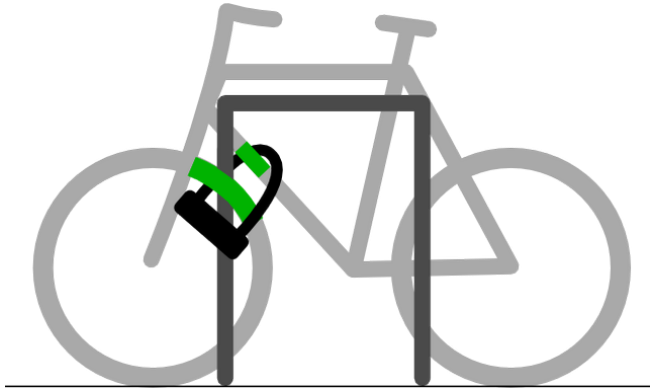

- Afin d'éviter le vol, il est toujours conseillé d'attacher son vélo.
- Chez les commerçants ou au travail faites connaître votre besoin de stationnement car il est encore nécessaire de faire évoluer cette offre.

(et pas des « pince-roues », car inefficaces pour attacher correctement son vélo)

➢ Avec Brest'Park

- 2 nouveaux équipements en parking (Coat ar Gueven et des Glacis) proposent désormais des places réservées aux abonnés. Pour plus d'info: Je suis à vélo - Brest'Park
- Des box-collectives sont aussi en déploiement pour compléter l'offre sur d'autres quartiers.

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Focus Vélocibus

➢ Service de location de Vélo à Assistance Electrique

Vélocibus

LE VÉLO ÉLECTRIQUE EN LOCATION LONGUE DURÉE

- Un vélo à assistance électrique robuste pour faciliter la circulation du quotidien en ville.
- Location pour 3, 6 ou 12 mois (Service Vélocibus).
- Tarif réduit si vous êtes aussi abonnés au réseau de transport Bibus ou sous condition de ressources.
(et n'oubliez pas la prise en charge par votre employeur de 50% de la location)
- Une offre VéloCibus Pro pour les employeurs qui peuvent ainsi permettre un usage professionnel et personnel du vélo de location (Service Vélocibus Pro).

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Focus VéloZef

➢ Vélo à Assistance Electrique en libre-service

VéloZef
LE VÉLO ÉLECTRIQUE EN LIBRE SERVICE

- Développement d'un service de VAE robustes pour des usages occasionnels en ville (48 stations et 315 vélos en libre-service sur les 8 communes de la métropole).
(pratique en complément de l'offre TC ou covoiturage)
- Accessible avec une application dédiée (Velozef) et paiement par CB. 1€ par ¼ heure.
- Abonnement possible pour 1/4h de gratuité à chaque usage.
- Plus d'information sur le site de Bibus.
(Service VéloZef)

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Focus randonnée et VTT

➢ Itinéraires balisés

- Plusieurs circuits balisés sont ouverts aux vélos dont les quatre circuits multi usages balisés par Brest métropole.
- Les véloroutes « la littorale - V45» et « Les Abers » permettent de sortir de l'agglomération pour un parcours découverte accessible.
- La Fédération Française de Cyclotourisme gère le balisage des parcours VTT du département et l'information sur les sites internet dédiés. Parcours VTT - Parcours cyclotourisme

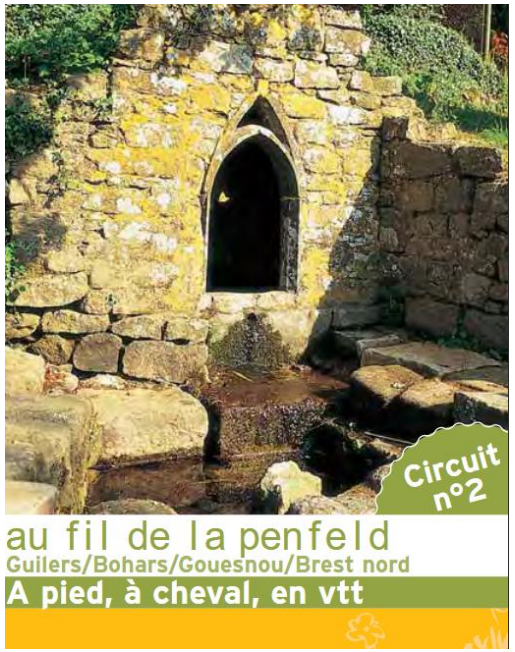

➢ Signaler un problème : suricate

- Tous sentinelle des sports de nature, l'application suricate permet de signaler tout type de problème sur un parcours « nature ».
https://sentinelles.sportsdenature.fr/

SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Circuler en EDPm

- **Engin de Déplacement Personnel motorisé :** Trottinette électrique, Mono-roue, Hoverboard, Gyropode….

(nouveaux engins, nouvelles règles… depuis oct. 2019 inscription au Code de la Route).

- Vitesse limitée à 25 km/h et avertisseur sonore obligatoire.
- Eclairage avant et arrière obligatoire (gilet haute visibilité imposé la nuit et par faible visibilité)
- Selon son niveau et sa pratique un casque peut être conseillé.
- La circulation doit se faire sur les aménagements cyclables et est interdite hors agglomération. (sauf voie verte et piste cyclable en continu sur tout le trajet)

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Circuler avec Bibus (1/4)

➢ Le réseau de la métropole de Brest

- 2 lignes de tramway et 1 BHNS
- 1 téléphérique urbain
- 12 lignes de bus régulières
- 11 lignes « entreprises »
- 2 lignes de nuit
- 28 lignes de bus à vocation scolaire
- 6 services de transport à la demande
- 9 navettes « marché » à Brest et dans les communes

- 6 parcs-relais en liaison avec les tram
- 12 abris sécurisés pour les vélos

Une boutique Bibus accueil le public au 33 avenue Clemenceau à Brest, et retrouvez toutes les informations sur bibus.fr.

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Circuler avec Bibus (2/4)

➢ Les titres de transport

- Abonnements +26 ans ou -26 ans et tarification solidaire
- Carte Korrigo (système régional) – permet de charger un Pass Liberté avec post-paiement
- Titres occasionnels (unité – 1 jour – aller-retour téléphérique…)
- Titres adaptés pour les déplacements professionnels

- A connaître : le ticket « jour » permet de voyager le week-end avec 3 autres personnes pour 4,50 € seulement.

Très pratique pour le shopping ou une visite en ville en famille ou avec des amis…

Avec le b-klub, vous accumulez des points à chaque validation et vous pourrez les transformer en cadeau pour vous ou vos proches. Plus d'info sur bibus.fr.

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Circuler avec Bibus (3/4)

➢ L'information voyageur

- Documentation papier diffusée en mairie ou à la boutique (plan des lignes – guide du voyageur)

- Site internet et application « bibus » (avec l'application facile de connaître l'horaire du prochain passage sur vos arrêts favoris)

- Alerte courriel ou SMS (inscrivez-vous avec un compte bibus et recevez des alertes sur les conditions de circulation de vos lignes préférées)

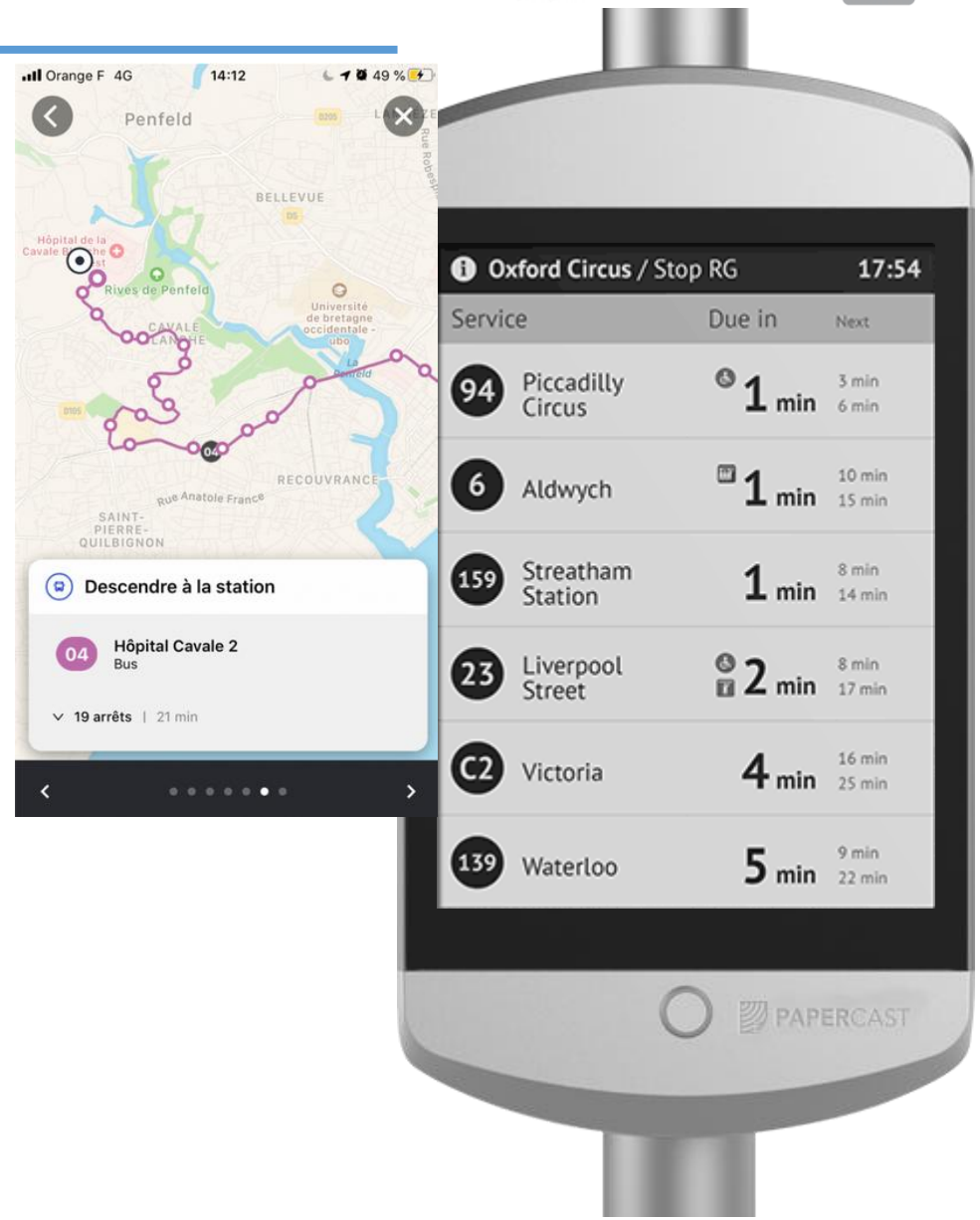

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Circuler avec Bibus (4/4)

➢ Accessibilité du réseau

- 85% des stations du réseau Bibus sont aménagés pour les rendre accessible aux PMR. (2 stations du tramway se trouvent sur des voies à plus de 6% de pente)
- Tous les bus sont équipés de palette permettant la montée des fauteuils roulants,
- Depuis 2015, tous les nouveaux bus sont équipés d'un système d'annonce sonore.
- Les chiens guide ou d'assistance sont désormais autorisés dans les transports en commun.

- Le réseau Accemo est le service dédié au transport des personnes en situation de handicape (accès uniquement sur dossier)

Accemo
un service de Brest métropole

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Liaison vers le Pays de Brest (1/3)

➢ Réseau BreizhGo à Brest

- 15 lignes de cars au départ de Brest. (la plupart partent de la gare routière et desservent tous les principaux bourgs dans un rayons de 30 km)
- 2 lignes de TER, (vers Morlaix-Rennes et vers Quimper-Nantes)
- 1 ligne maritime vers Molène et Ouessant en passant par Le Conquet

Pour trouver un itinéraire et les horaires, se renseigner sur le site : www.korigo.bzh

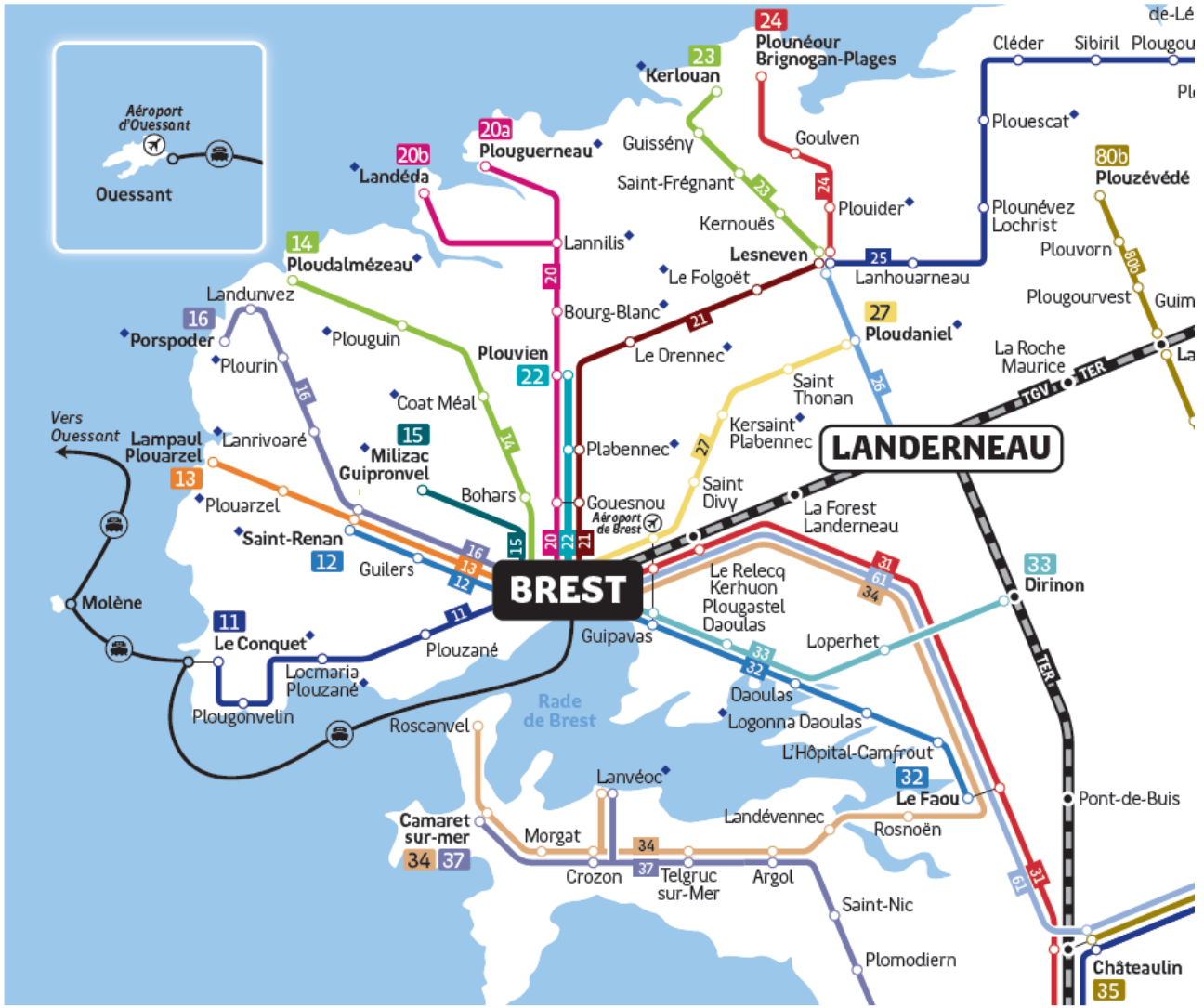

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Liaison vers le Pays de Brest (2/3)

➢ La carte BreizhGo Solidaire

La carte Solidaire BreizhGo permet aux personnes sous certains statuts de pouvoir accéder à des tarifs préférentiels. L'offre est valable un an.

- Trajets car de 1€ à 3€,
- TER de 2€ à 8€,
- Bateau de 4,80€ à 6,65€.

Plus d'information sur www.breizhgo.bzh

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Liaison vers le Pays de Brest (3/3)

➢ Liaison BreizhGo - Bibus

- En car la liaison peut se faire sur plusieurs arrêts lors de la traversée de l'agglomération. Un voyage **en car** permet la correspondance gratuite sur le réseau Bibus avec le titre BreizhGo. (possibilité d'acheter un ticket BreizhGo dans les bus)
- Le voyage TER + Bibus est possible avec l'abonnement TER + urbain sur une carte Korrigo. (information en gare)

➢ BreizhGo + vélo

- En période estivale, il est possible d'embarquer son vélo dans les cars à certains arrêts (carte ci-contre) pour se rendre sur les bords de mer. (attention le nombre de places peut être limité)
- En toute saison, un vélo plié dans sa housse peut être embarqué dans la soute du car. (très pratique pour l'intermodalité)

Info Vélo + BreizhGo

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Se déplacer en voiture

➢ Adapter son usage à ses besoins

- Se poser la question du bon usage, car la voiture répond aussi à des besoins légitimes.

- Mais est-il nécessaire d'avoir des voitures toujours plus grosses et lourdes ?

Pour plus d'info : Pratik En voiture en ville

➢ Dispositif social pour permettre l'accès à tous

- L'association Don Bosco gère sur le Pays de Brest plusieurs dispositifs permettant d'apporter des solutions aux publics précaires : Plus d'info sur les actions menées sur la page dédiée.

DON BOSCO

Initier et développer les solidarités

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Focus véhicule électrique

➢ Bornes de recharge

- Plus de 160 bornes de recharge sur Brest accessible au public.
- 4 parkings en ouvrage équipés de prise de recharge.
- sur la plupart des parkings des grandes enseignes (4 à 8 places proposées).
  - chez quelques concessionnaires automobiles.
  - L'offre évolue par les opérateurs public et privés.

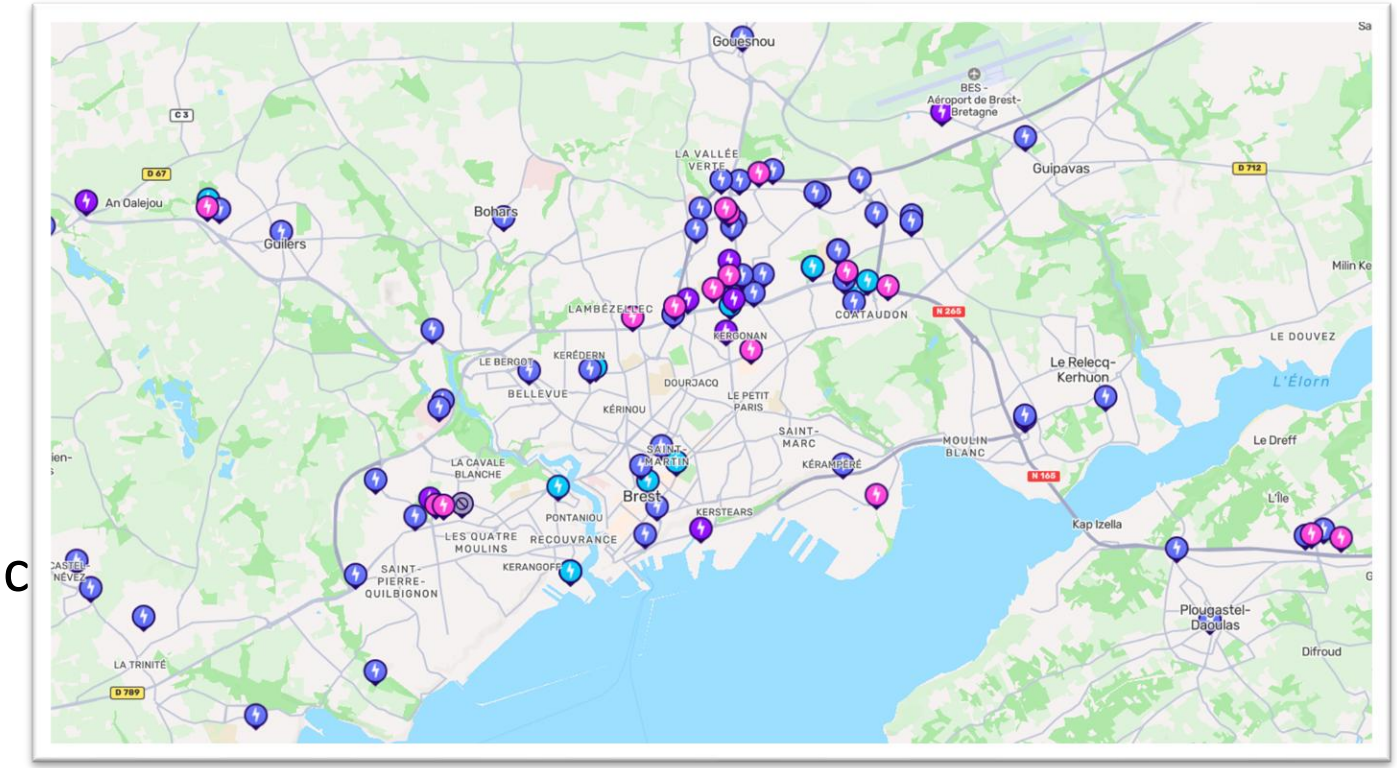

Liens vers les sites de cartographie des bornes :
chargemap.com - electroverse.com

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Covoiturage et OuestGo (1/3)

➢ Définition du covoiturage

- Utilisation d'une même voiture particulière par plusieurs personnes effectuant le même trajet.

- Procure des avantages individuels (partager les dépenses de carburant et de maintenance, agrémenter les voyages, développer le lien social) et collectifs (augmenter le taux de remplissage des véhicules, diminuer les embouteillages et la pollution).

- Selon la jurisprudence, un détour de 20% du trajet est reconnu acceptable pour la pratique du covoiturage (question de fiscalité et de reconnaissance du trajet domicile-travail en cas d'accident).

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Covoiturage et OuestGo (2/3)

➢ OuestGo : plateforme de covoiturage bretonne

- Mise en relation des personnes ayant déposées une annonce et s'étant inscrites.

- Développée par les collectivités bretonnes et ligérienne : gratuité (pas de commisions) – vise les déplacements de proximité – promotion possible par tous les adhérents.

- Spécificité de OuestGo :

ouestgo.fr
Covoiturages du quotidien

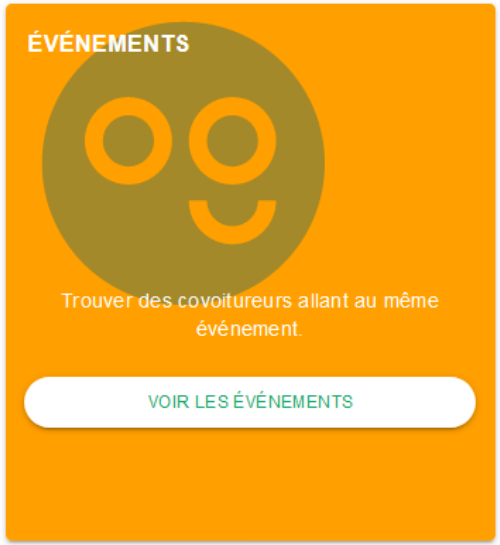

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Covoiturage et OuestGo (3/3)

➢ OuestGo : et désormais une application

- Accessible sur smartphone, pour consulter et échanger plus facilement avec ses covoitureurs.

- Module covoiturage dynamique pour voir en direct les demandes de covoiturage et y répondre.

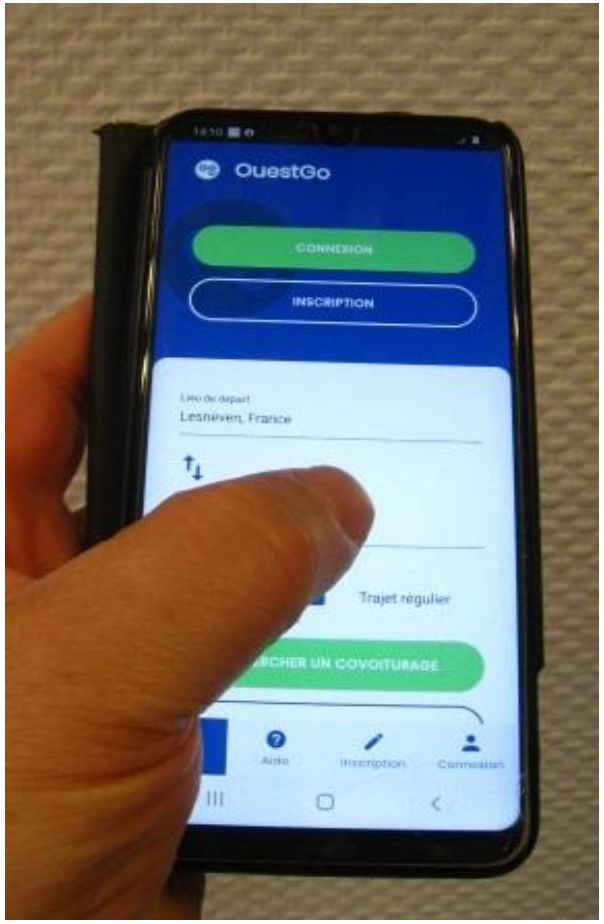

La fiscalité française n'est pas encore très favorable au covoiturage. Il est préféré pour les « gros rouleurs » de déclarer des frais réels dans leur déclaration d'impôt que d'obtenir le Forfait Mobilité Durable

(pourtant porté à 600 €, mais c'est un maximum)

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Autopartage (1/2)

➢ Définition de l'autopartage

- Utilisation d'une même voiture particulière par plusieurs personnes effectuant des trajets différents. Le véhicule peut appartenir à l'un des utilisateurs ou être géré par une association, une société.

- Procure des avantages individuels (moins de souci d'entretien ou de stationnement selon le mode de gestion) et collectifs (augmenter le taux d'usage des véhicules et donc l'impact environnemental, limite l'espace de stationnement nécessaire)

➢ Exemple d'appli d'autopartage

- Getaround (plus de 70 véhicules proposés sur Brest)
- Ouicar (plus de 80 véhicules proposés sur Brest)

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Autopartage (2/2)

➢ L’association « Les Partageurs »

- Association locale prônant la convivialité et le partage de biens gérés en commun ou mis à disposition.

- 4 véhicules gérés en commun par l’association sur des emplacements de stationnement réservés mis à disposition par la ville. Info ici.

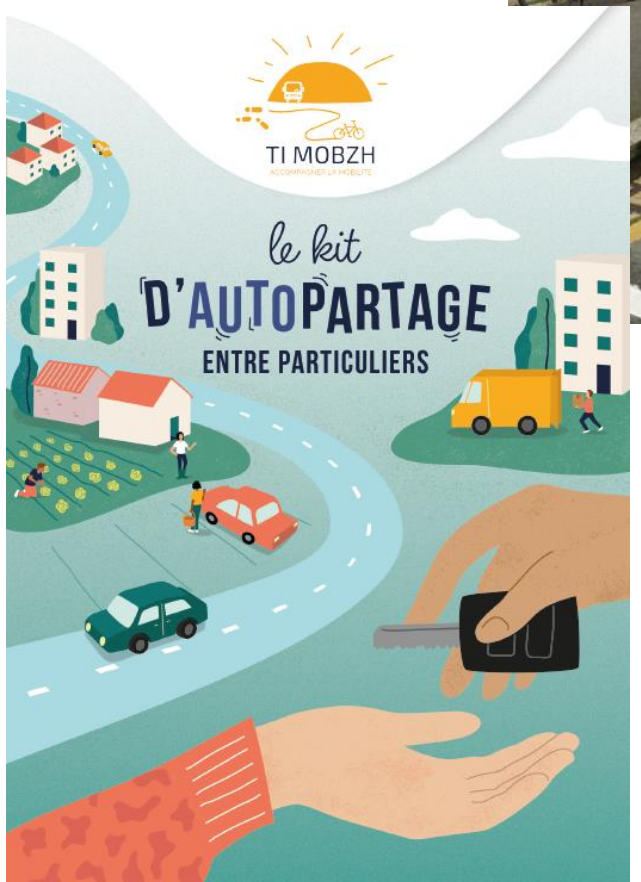

➢ L’association Ti MoBZH

- Promotion de l’autopartage entre particuliers. Aide les personnes intéressées à se mettre en relation et peut les accompagner dans leur projet de d’autopartage.
- Guide disponible ici

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Intermodalité

➢ Passer d'un mode à un autre au cours d'un trajet

- Terminer son trajet à pied en se garant en périphérie du centre-ville : éviter la zone de stationnement payant, faire ses 10 000 pas par jour…

- Vélo + Train + Transport en commun + marche à pied

- Vélo + abri sécurisé + Transport en commun

- Vélo + abri sécurisé + covoiturage

- Marche à pied + Transport en commun + covoiturage

La collectivité propose désormais des Pôles d'Echange Multimodaux (PEM) afin de faciliter le passage d'un mode à un autre et d'accueillir confortablement les usagers dans ces échanges

Comment se déplacer dans Brest métropole ?

Multi-modalité

➢ Pouvoir passer d'un mode à un autre selon le contexte

- Avoir plusieurs solutions de mobilité selon ses besoins et les contraintes du moment.

- Etre prêt à changer de mode et donc les avoir expérimentés pour ne pas être pris au dépourvu.

- Rechercher le mode le plus adapté et le moins impactant.

La collectivité travaille au développement de services plus souples et proposant un panel de solution et pas uniquement des transports en commun